



## Relevé du tchat

# Quelles exigences insérer au cahier des charges d'un éventuel appel d'offres ?

Débat public EOS, 25 octobre 2021, 17h30 à 20h  
Atelier de travail en ligne

00:26:15 Marc Di Felice (Régie): Le lien pour répondre au questionnaire « Comment avez-vous connu le débat ? » :

<https://questionnaire-une-question-pour-vous.debatpublic.fr/index.php?reference=9-2021-10-25-72>

00:31:16 Pierre HARDY THAU: j'ai connu par le net est il possible de voir ou revoir des ateliers passés ? comment ?

00:31:45 Arthur - Équipe débat EOS: <https://eos.debatpublic.fr/>

00:32:16 Arthur - Équipe débat EOS: [https://www.youtube.com/channel/Uck5Dzwj30rkS1g87U\\_kMLeg](https://www.youtube.com/channel/Uck5Dzwj30rkS1g87U_kMLeg)

00:54:01 Anne Georgelin (SER): Bonjour, Qu'en est-il des limites issues du droit et des règles européennes en matière d'emploi local et de préférence nationale ?

00:56:04 Marc Fabre-Cartier (Alternatiba Martigues): Bonjour à toutes et tous. Préférence locale : la position d'Alternatiba est justement qu'il y ait une participation citoyenne et locale pour la gouvernance (par ex. via une association spécifique) et le financement.

00:56:30 Guenniche: Oui en effet, je suis en retard et pardonnez ma question si elle est déjà repondue: l'appel d'offre sera-t-il mondial, européen ou français ?

00:59:04 Astrid: ne peut-on pas mettre en place un sourcing avant même la mise en œuvre de ces trois phases, justement pour répondre aux inquiétudes à propos de l'emploi local et de l'intérêt économique pour le territoire ?

00:59:44 Pierre HARDY THAU: le décalage entre les deux calendriers montre que nous n'aurons pas le résultat du suivi des fermes pilotes avant les appels d'offres ... pourquoi ne pas attendre les conclusions du suivi des fermes pilotes !

01:02:08 Guenniche: Le rapport publié aujourd'hui par RTE qui annonce une proportion incontournable et très importante de renouvelables va-t-il redimensionner le projet vers plus de parcs et/ou plus de puissance installée ?

01:02:41 Severine Michalak: l'appel d'offre est européen

01:03:47 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: Idem Pierre Hardy, je constate qu'il existe dans le calendrier un hiatus de l'ordre de 18 mois pour avoir les résultats du 1er suivi environnemental des fermes-pilotes (y compris le temps de les analyser, phase essentielle). En toute logique, il faudrait aussi avoir une deuxième campagne e suivi. Mais déjà et a minima il apparaît nécessaire d'intégrer ce + 18 mois dans le calendrier.

01:06:27 Guenniche: Je suis étonné de la présence du critère « éloignement » dans l'appel d'offre. Je pensais que l'état et RTE fixaient la position des parcs et que l'appel d'offre était fait en conséquence.

01:06:44 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: Le rapport de RTE est je crois insuffisant sur de nombreux points. En particulier Il n'a pas analysé tout le champ des possibles et il sous-estime fortement la montée en puissance des usages de l'électricité. Ce rapport n'a pas force de loi ...

01:09:02 Pierre HARDY THAU: merci de préciser le retour d'experience REXA03 ??? rien sur les fermes pilotes !

01:11:27 marysearditi FNE LR et ECCLA: d Maryse Arditi : le cahier des charges est donc co-élaboré avec les industriels ?

01:12:00 Guenniche: Les réponses des candidats feront elles l'objet d'une discussion citoyenne avant l'octroi du marché ?

01:13:17 FEE - MONNIER Matthieu: Merci pour ces éléments d'information partagés avec le public. Nous pouvons mentionner ce qui ne relève pas du cahier des charges en termes d'initiatives visant à développer significativement le contenu local (français) en lien avec les projets éoliens en mer. Je pense notamment à la charte de bonnes pratiques récemment signée entre les candidats aux appels d'offres (4 et 5) et les clusters offshore régionaux. Je peux en dire deux mots à l'oral si vous le souhaitez.

01:13:59 Guenniche: Le poids des critères fera-t-il l'objet d'une discussion citoyenne?

01:15:03 Astrid: L'entreprise Valorem notamment

01:15:36 FEE - MONNIER Matthieu: Sur les temps de développement, nous aurions environ 6 ans entre la mise en service des fermes pilotes (2023) et les fermes commerciales (2029 environ), ce qui laissera largement le temps d'intégrer les retours sur expérience français, sans oublier que les REX européens et extra-européens sont déjà disponibles et en libre accès en ligne.

01:15:58 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 5000 emplois dans l'offshore, parlez-vous d'emplois permanents, ou bien d'un peu d'emplois permanents + des emplois temporaires relevant des TP ?

01:16:38 Thomas Choynet: Nous pouvons préciser que le flotteur de la seule éolienne flottante en opération en France a été construit localement à St Nazaire. Ceci peut être reconduit sur d'autres projets.

01:19:53 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: Donc les études d'impact ne seraient pas lancées avant 2024 ? Le hiatus ne serait alors plus que de 6 à 9 mois, on progresse.

01:21:27 FEE - MONNIER Matthieu: l'état initial de l'environnement - première partie de l'étude d'impact - démarre dès les premières études sur site, avec l'Etat, et ceci est notamment envisagé en 2022.

01:25:33 Guenniche: Comment objectiver des critères fondamentalement subjectifs ou difficilement quantifiables comme l'impact sur le paysage?

01:34:13 Guenniche: Le critère prix semble simpliste. Inclue t'il la maintenance sur le cycle de vie, le démantèlement, la durée de ce cycle de vie, etc ...

01:36:08 Alexis Darquin Ocoole Equinor: un critere / engagement de securite depuis la selection du concept jusqu'au demantelement du parc

01:37:00 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: je ne vois pas le bouton pour demander la parole, alors j'écris dans le tchatt :

01:37:35 Dominique de Lauzières: en bas de l'écran dans "reactions"

01:38:18 Alexis Darquin Ocoole Equinor: sur l'envirro une ponderation du critere a 20% n'a de sens comme pour tout autre criteres que si ils sont reellement differenciant

01:39:21 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 1. sur le prix : ne pas dépasser ce qui est écrit dans le décret du 21 avril 2020 à savoir 110 € ; proposition aussi, pour le principe mais pas seulement pour le principe au vu des montants, que les opérateurs payent une quote-part des raccordements, par un moyen que notre créative administration saura bien trouver. Ce serait trop facile qu'ils n'en payent rien et que nous retrouvions cela dans notre facture via le Turpe

01:39:36 marysearditi FNE LR et ECCLA: de Maryse Arditi : que le cahier des charges une fois élaboré avec les industriels soit rendu public et communiqué au groupe éolien du CMF avec possibilité d'amendement

01:40:06 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 2. le critère environnement à 20% ? Je le doublerais : l'environnement et la biodiversité sont notre avenir

01:40:28 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 3. éloignement des côtes d'au minimum 20 miles nautiques

01:40:54 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 4. arrêt des machines à l'occasion des passages migratoires dans un sens et puis dans l'autre

01:41:40 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 5. accord formel des professionnels de la mer et en particulier des pêcheurs sur les zones - objet des appels d'offres

01:44:08 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 6. études d'impacts : les faire passer par l'entonnoir d'une garantie sur leur qualité assurée par une autorité indépendante. Je ne pense pas que celle-ci puisse être la MRAe ni une autorité dépendant de l'Etat, compte tenu de la pression mise par le ministère sur ses services déconcentrés

01:44:37 Guenniche: Inclure dans le prix la possibilité d'offrir des options : par exemple impact de l'éloignement sur le prix.

01:46:24 Alexis Darquin Ocoole Equinor: le challenge est effectivement la validation de la "qualitee" du prix propose par les candidats et leurs capcites a prendre en compte tout les impacts

01:47:46 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 6 bis. si l'on ne trouve pas une autorité indépendante pour garantir la qualité des études d'impact, alors mettre en place un système de notation contradictoire en lien avec les associations environnementales

01:47:50 Alexis Darquin Ocoole Equinor: la prise en compte d'un engagement sur le bilan carbone des parcs doit pouvoir etre pris en compte pour l'elaboration des projets

01:49:18 marysearditi FNE LR et ECCLA: de maryse Ardit : dans l'environnement, insister sur le E (éviter) et le R (réduire) de la démarche ERC car la compensation est impossible en mer

01:51:11 FEE - MONNIER Matthieu: Tout à fait en phase avec l'approche de Mme Ardit sur le -E et le -R de la démarche ERC, à commencer par une planification amont et à long terme de l'éolien en mer qui nous permette de largement privilégier le "éviter", avant même le lancement d'un projet.

01:52:25 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 7. concernant l'état initial "porté par l'Etat et par RTE", créer de la confiance en mettant en place une garantie, donc ici aussi par une autorité indépendante. Pour être clair, les citoyens ont été échaudés par beaucoup d'errements de l'Administration (y compris en couvrant des exactions environnementales marquées, tant en maritime qu'en terrestre) alors la confiance n'y est pas vraiment. Il faut donc mettre les services de l'Etat et RTE sous la pression d'un vrai plan de contrôle de la qualité de leur état initial

01:54:14 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: les 110 € maxi c'est dans le décret PPE

01:57:31 FEE - MONNIER Matthieu: La loi hydrocarbures de 2017 prévoit la prise en charge du raccordement offshore par RTE, notamment pour optimiser les coûts et la mutualisation des infrastructures, comme pour les réacteurs nucléaires. Les projets offshore sont en effet très dimensionnants pour le dimensionnement du réseau électrique national. Un raccordement payé / pris en charge par les producteurs n'a donc pas tellement de sens dans la mesure où ceux-ci le répercuteraient sur le prix final (jeu à sommes nulles). RTE sera mieux positionné pour réaliser des économies d'échelle du fait de sa position de maître d'ouvrage sur tous les raccordements offshore. L'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas ont des législations qui prévoient cette prise en charge du raccordement par le gestionnaire de réseau, et cela fonctionne très bien.

01:57:33 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: 8. et bien entendu veiller à la qualité de l'intégration d'1 sinon 2 suivis environnementaux des fermes-pilotes. Notamment quant aux sites de frai

01:57:48 Thierry Hoolans Adn Passpartou: Les vibrations produites et amplifiées par les interférences sonores études mesures projections

01:58:48 Tchakerian\_m: pour information : des groupes d'entreprises des territoires concernés par l'éolien en mer ont élaboré ensemble et avec le soutien des Régions une charte d'engagement des candidats aux appels d'offre pour contribuer à la structuration d'une filière industrielle française dans les territoires. De nombreux industriels ont déjà signé cette charte.

01:59:48 Perrine Cuvilliers (OP du Sud): Emprise du parc et positionnement des machines

02:00:19 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: La réponse de FEE, trop heureuse des réponses complaisantes apportées par la loi à sa demande (trop facile), n'est pas satisfaisante

02:00:49 Antoine - Débat Public: Oi cette contribution est intégrée dans la colonne Autre

02:01:26 Tchakerian\_m: je suis obligée de vous quitter...

02:07:02 Antoine - Débat Public: Oui !

02:07:15 Bertrand Dumas: Si XXX employés des constructeurs de flotteurs prennent l'avion tous les week-ends pour rentrer chez eux, cela serait-il pris en compte dans le bilan carbone? idem pour le niveau de détail pertinent pour l'extraction et la fabrication de la matière première (acier ou béton) Attention donc avec le critère carbone. La démarche de Réduire le nb de flotteurs semble intéressante pour l'environnement (moins d'emprise marine et sous marine).

02:12:29 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: Un opérateur nordique s'est récemment vanté de mettre en place un parc offshore sans la moindre subvention, y compris les raccordements

02:13:48 Guenniche: Mr Hoolans a raison : inclure le bruit dans les critères.

02:19:42 FEE - MONNIER Matthieu: Le raccordement est pris en charge par le gestionnaire de réseau dans les pays nordiques (Danemark, Allemagne). La partie "sans subvention" concerne le prix pour le projet, et il s'agit d'éolien en mer posé.

02:19:59 Bertrand Dumas: Prix: pour le raccordement (RTE), le découpage des couts entre offshore et onshore devrait être une information publique.

02:22:09 Anne Georgelin (SER): Pour information, la charte d'engagement établie en faveur de la structuration industrielle autour de l'éolien en mer : <https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-38207-charte-engagement-eolien-offshore.pdf>

02:22:49 FEE - MONNIER Matthieu: (c'est déjà public..)

02:23:29 Dominique de Lauzières: merci M. Monnier pour cette précision

02:23:31 Marc Fabre-Cartier (Alternatiba Martigues): Pourquoi éloigner le parc à plus de 20 miles nautiques ? Pourquoi effacer du public leur source d'énergie ? C'est faire oublier que d'utiliser un interrupteur a un coût pour l'environnement. Et qui plus est, l'éloignement de la côte a un coût significatif.

02:30:50 FEE - MONNIER Matthieu: L'état initial est la première partie de l'étude d'impact :)

02:35:43 Guenniche: La position de Fabre - Cartier est troublante. Avec ce raisonnement, nous devrions laisser les décharges à ciel ouvert pour bien montrer au citoyen le montant de déchets qu'ils rejettent. Ou ne plus enterrer les lignes à haute tension. Ou ne plus faire de mur anti-bruit.

02:36:09 9 - Bruno Ladsous, TNE Occitanie Environnement: A FEE : il s'agit de l'état initial évoqué par la DREAL appelé aussi "état actuel de l'environnement", et non d'une étude d'impact par un opérateur donné qui, en effet, comportera elle-même un état initial

02:36:40 Alexis Darquin Océole Equinor: est ce que les professionnels de l'éolien offshore font aussi partis des usagers ou professionnels de la mer??

02:39:48 FEE - MONNIER Matthieu: L'éloignement à la côte implique une profondeur d'eau plus importante, et donc alourdit les coûts du projet (ancrages, câbles inter-éoliens...).

02:43:53 Alexis Darquin Océole Equinor: dans les marches plus matures les grands acteurs de l'éolien offshore sont les principaux sponsors privés des fonds de préservation enviro.

02:50:07 CPDP Sébastien Fourmy: <https://www.eventbrite.fr/e/billets-auditions-complementaires-du-debat-public-eos-196473646967>

02:50:37 CPDP Sébastien Fourmy: voici le lien pour participer à cette audition : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-auditions-complementaires-du-debat-public-eos-196473646967>

02:50:53 CPDP Sébastien Fourmy: ce mercredi après-midi !

02:51:27 Marc Fabre-Cartier (Alternatiba Martigues): Eloignement : à force de rendre invisible les conséquences de nos modes de consommation on ne parviendra jamais à faire prendre conscience au grand public de la réalité des conséquences environnementales. De ce fait la sobriété ne sera jamais à l'ordre du jour. Et un champ éolien n'a rien à voir avec une décharge à ciel ouvert en terme de paysage

02:53:14 Guenniche: Suite: oui les citoyens demandent à ce que l'impact des installations industrielles et de l'activité humaine soit minimisé. C'est pour ça qu'il y a un des réglementations sur le bruit des avions et des véhicules de transport. C'est pour ça qu'on construit à grand frais des murs anti-bruit; c'est pour ça que l'impact visuel des éoliennes est la première cause de la fronde contre elles. Donc pour assurer le succès de ce projet, balayer cet aspect du revers de la main serait une erreur, surtout si le prochain président devait avoir un à priori défavorable.

03:08:30 Guenniche: Il faut prévoir qu'il y aura beaucoup d'autres parcs. L'intégrer dans la réflexion.

03:08:47 Alexis Darquin Océole Equinor: merci

03:08:52 FEE - MONNIER Matthieu: Un grand merci à tous pour l'organisation et la qualité des échanges. A jeudi, à Montpellier !

03:09:01 Guenniche: Bravo pour ce travail !

03:09:18 CPDP Sébastien Fourmy: <https://www.eventbrite.fr/e/billets-forum-de-synthese-du-debat-public-eos-188722232277>

03:09:20 Bertrand Dumas: Merci à vous tous.

03:09:25 CPDP Sébastien Fourmy: Bonsoir !

03:09:25 Matthieu Laurent DGEC: Merci. Bonne soirée à tous

03:09:43 Stéphane Rivier Armateurs de France: Merci, au revoir